

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil d'Administration de la Régie autonome
du Conservatoire à Rayonnement Régional Maurice RAVEL
Siège : 29 cours du comte de Cabarrus – 64100 BAYONNE

SEANCE DU 13 JUIN 2023

PRESENTS : M. CURUTCHARRY, Président ; Mmes CASTEL 1^{ère} Vice-présidente, ECHEVERRIA 2^{ème} Vice-présidente, LASSERRE, PINATEL ; MM. BROUCARET, KORDIAN

EXCUSÉS : Mme BUTORI ; MM. ALDANA-DOUAT, ETCHEVERRY, IBARBOURE, MATON

POUVOIRS : Mme BUTORI à M. BROUCARET, M. ALDANA-DOUAT à M. CURUTCHARRY, M. ETCHEVERRY à Mme CASTEL, M. IBARBOURE à Mme ECHEVERRIA, M. MATON à M. KORDIAN

SECRETARE DE SEANCE : Mme CASTEL

O/J N°4 – FINANCES : COMPTE ADMINISTRATIF 2022 : BUDGET ANNEXE – ORCHESTRE DU PAYS BASQUE (OSPB)

Monsieur CURUTCHARRY présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14, adoptée par arrêté du 9 novembre 1998 et appliquée pour le compte administratif du budget annexe de l'OSPB de la Régie Autonome - Conservatoire à Rayonnement Régional Maurice Ravel ;

Fait et délibéré en séances les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.

Le Président,
Antton CURUTCHARRY



Le Compte Administratif 2022 fait apparaître les réalisations suivantes :

		Fonctionnement	Investissement	Total cumulé
Prévision budgétaire totale A		796 690,00		796 690,00
RECETTES	Titres de recettes émis B	721 669,38		721 669,38
	Recettes rattachées C	5 442,98		5 442,98
	Total D	727 112,36		727 112,36
DEPENSES	Mandats émis E	717 813,83		717 813,83
	Dépenses rattachées F			
	Total G	717 813,93		717 813,83
RESULTAT DE L'EXERCICE	Solde d'exécution H (D-G) Excédent (+) Déficit (-)	+ 9 298,53		+ 9 298,53
RESULTAT DE CLOTURE	Résultat reporté (2021) I	- 76 080,66		- 76 080,66
	Résultat au 31/12/2022 J (H+I)	- 66 782,13		- 66 782,13
RESTE A REALISER	Recettes engagées non réalisées K			
	Dépenses engagées non mandatées L			
	Solde des restes à réaliser M (K-L) Excédent (+) Déficit (-)			
RESULTAT CUMULE	Excédent (J+M).....			
	Déficit (J+M).....	- 66 782,13		- 66 782,13

Le résultat de clôture (toutes sections) est donc déficitaire de **66 782,13 €**.

Ce résultat a fait l'objet d'une reprise anticipée lors du budget primitif 2023 adopté le 04 avril dernier.

Après discussion sur le Compte Administratif, M. le Président propose d'élire un président qui assurera le vote en son absence.

En application de l'article 2121-14 du code général des collectivités territoriales Monsieur le Président, ordonnateur des comptes objets du présent rapport, se retire de la salle de réunion au moment du vote.

Le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de Madame ECHEVERRIA :

- donne acte à M. le Président de la présentation des résultats 2022 ;
- décide d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci - avant.

DONT ACTE